

ENTRÉE LIBRE

GRATUIT
Tirage 8 000 copies

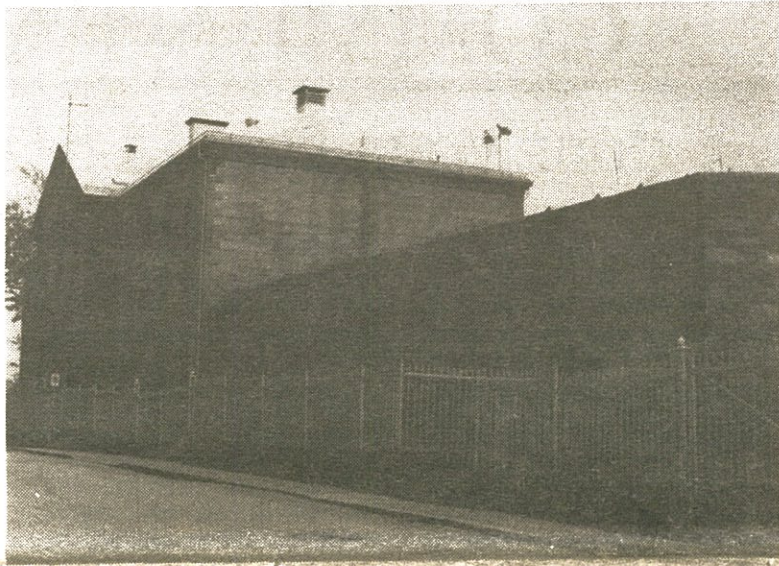
Journal communautaire de Sherbrooke

Volume III, N° 4 - 27 août 1988

PRISONNIERS DE FIN DE SEMAINE

Conditions déplorable

Il existe une sorte de prisonniers pas comme les autres: les intermittents. Au lieu de purger des peines normales en prison, ils vont y passer les fins de semaines. Mais à cause de la surpopulation qui règne à la vieille prison Winter, les intermittents de Sherbrooke avaient été déplacés au Palais de justice où ils furent détenus dans des conditions inacceptables. Ce déplacement fut le premier d'une longue série. Nous avons recueilli le témoignage d'un de ces prisonniers.



Selon des plaintes bien fondées, la vieille prison Winter n'est plus adéquate pour accueillir les prisonniers.

« Le 18 juin, sans que nous en soyons avertis, on décide de nous changer de place. On nous amène à la prison Winter, dans l'ancienne remise. Le 19, l'assistant-directeur Jacques Corbeil nous dit que l'on va passer l'été là et qu'on va aussi avoir droit à la cour arrière. Il nous montre les deux côtés de la remise, un côté pour les fumeurs et un pour les non-fumeurs. On a plusieurs tables et chaises à notre disposition, une télévision couleur, plusieurs jeux de carte. On a aussi droit à des sandwiches, de bons sandwiches au poulet très épais. M. Corbeil nous promet des repas chauds dans deux ou trois semaines. Il ne nous manquait qu'une chose, les toilettes, nous n'avions aucun accès à la toilette intérieure, nous faisons nos besoins dehors ou on se retenait. Tout serait beau dans cette remise d'après M. Corbeil, jusqu'au moment où les détenus feraient des «erreurs».

Le 2 juillet, sans aucun avertissement, retour au palais de justice. Après avoir connu deux belles fins de semaines (si on ne tient pas compte de la toilette), on nous ramène dans notre crasse. Alors s'en suivent un tas de vociférations de la part des intermittents. Alors, tous ensemble, on décide de faire une pétition et d'envoyer un délégué à la Ligue des Droits et Libertés (LDL).»

Dans la pétition, les détenus soulignent le manque d'hygiène des lieux et le peu d'activité disponible. Après plusieurs heures d'inactivité, les gens peuvent facilement devenir agressifs, ce qui augmente le stress relié à l'incarcération. L'absence d'intimité aux toilettes et la nourriture peu adéquate augmente l'irritation des détenus. Ils se sont plaints aussi du manque de tact des autorités carcérales qui les ont déplacés sans les avertir.

Autre transfert

La semaine d'après, tout le monde retournait à l'annexe de la vieille prison. Est-ce sous l'initiative de M. Corbeil, comme il est dit dans La Tribune du 20 juillet, ou plutôt grâce à l'aide de la LDL et de l'effort conjugué des gars de fin de semaine?

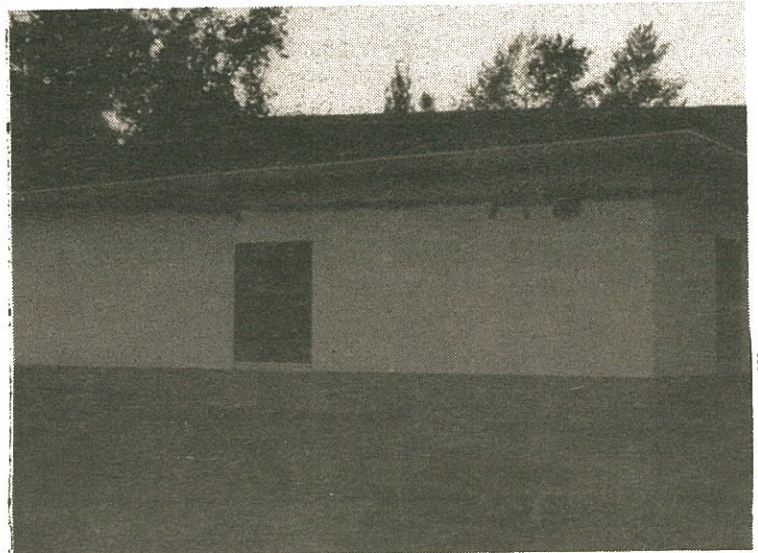
En entrant dans la cabane, on remarque de la peinture fraîche. Des chaises et des tables sont placées pour un assez bon confort. Nous avons aussi une toilette aménagée pour nous. Nous n'avons plus de télévision comme nous avions deux semaines auparavant. Dans nos deux semaines d'essai, nous avons droit à de bons sandwiches et là, triste retour à la réalité, encore des sandwiches écoeurants et secs, même que parfois le jambon avait du blanc et du vert après. Probablement des sandwiches invendus dans les distributrices. Dans ces

Des travailleurs dans la rue
page 3

Sida
Doit-on passer le test
page 4

DOSSIER

Sports et loisirs
pages 5 à 8



Dans cette annexe de la prison Winter se trouvent les prisonniers de fin de semaine.

deux mêmes semaines, nous avons eu droit à une télévision couleur, mais là, plus de télévision. M. Corbeil dit que nous n'y avons pas droit, alors pourquoi l'avions-nous avant?

On remarque que la toilette n'a pas été vidée, ça sent pas trop bon. L'eau

potable est laissée au soleil. L'intérieur de l'annexe est infestée de perce-oreilles. Des cendriers en plastique avec de l'eau dans le fond sont mis à notre disposition.

Les promesses de Jacques Corbeil du mois précédent n'ont pas été

Suite page 2

ÉDITORIAL

Coupure au C.H.U.S.

Au cours de l'été, les responsables de la clinique de planification des naissances apprennent la nouvelle suivante: le conseil d'administration du CHUS avait décidé de fermer le service de consultation de soir sans rendez-vous. Offert depuis novembre 1987, ce service mettait à la disposition des patients-es un médecin et une infirmière pour des consultations sur les maladies transmises sexuellement (MTS) et d'autres questions particulières touchant la sexualité et la gynécologie. Ouvert 2 soirs par semaine, ce service accueillait en moyenne 10 clients-es par semaine, et ce, malgré le peu de publicité entourant le service. À moins d'avis contraire, le service de soir est supposé fermer à la fin du mois d'août.

Faut-il rappeler l'importance d'un tel service? Les MTS sont très répandues et les gens sont de plus en plus responsables face à leur sexualité. Le besoin pour les cliniques de ce genre ne fait que grandir. La clinique de planification des naissances a développé une approche unique à Sherbrooke visant à désamorcer la culpabilité qui accompagne souvent une MTS. En contact avec un-e médecin, le ou la patiente peut s'attendre à plus d'informations et de conseils au lieu de subir seulement des prélèvements et des remarques du genre: «Va pas répandre ça partout». Le soir est aussi un moment idéal pour les gens incapables de se libérer de jour. La formule sans rendez-vous augmente aussi la souplesse de la clinique.

De plus, grâce à ses liens avec le CHUS, la clinique est en mesure de faire analyser rapidement les prélèvements qui servent au dépistage des maladies. Dans d'autres cliniques, comme le CLSC, on doit souvent référer les patient-es.

Donc, la clinique de planification des naissances est un service unique et son accueil de soir répond à un besoin essentiel pour la population.

Malgré tout, le conseil d'administration du CHUS décide de fermer ce service, et les responsables de la clinique ont peu de poids face à cette décision. Le Centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke est conçu comme un lieu consacré à la recherche et à la consultation de spécialistes très respectés. À côté, les médecins généralistes se sentent dégradés. Ceux et celles qui ont contact direct avec les patients-es, qui font de l'éducation et du dépistage, sont vu(es) comme des marginaux-ales et sont peu respecté(e)s. Hors des murs du CHUS et peu familiers avec les jeux de pouvoirs et la magouille politique, les responsables de la clinique ne sont pas en position de force. Ils ont tout de même reçu l'appui extérieur des CLSC, du Département de santé communautaire du CHUS et des inflexologues. C'est donc dire que le monde médical concerné considère l'importance de ce service unique.

Nous sommes en mesure de nous questionner sur les raisons véritables qui poussent le CHUS à sacrifier ce service. Quelles politiques désirent-ils appliquer? Du côté des chiffres, le débat est intéressant. Le CHUS prétend qu'il en coûte 17 000 \$ par année pour maintenir le service. Les responsables de la clinique, de leur côté, évaluent le coût du service à 5,000 \$ par année.

Mais nous croyons qu'il s'agit d'une question plus importante qu'une simple bataille de chiffres. C'est une affaire importante dans le domaine de la santé publique. La démarche de la clinique de planification des naissances (qui se préoccupe aussi de SIDA et d'avortements) mérite le soutien du CHUS.

Si vous voulez intervenir dans ce dossier, vous pouvez écrire au directeur-général du CHUS, M. Simoneau, ou rejoindre le responsable, porte-parole des patients(es) en appelant l'hôpital.

L'équipe de la rédaction

ADMINISTRATION C.H.U.S.



Dessin de Carmen Aduriz

COMMENTAIRE

... dont vous êtes le héros

Sur la rue KING, près de WELLINGTON, TOI, tu marches et passes devant un beau café-resto aux grandes fenêtres fleuries et ouvertes sur le trottoir, et tu aperçois à l'intérieur, assis sur une chaise près d'une table au bord d'une fenêtre, un ami, une vieille connaissance. À peine as-tu entamé la conversation, qu'un membre du personnel, ou la gérante elle-même du café te fait signe ou te déclare de façon plus ou moins poli, que tu n'as pas affaire à être là, que si tu veux parler avec SON CLIENT, tu n'as qu'à entrer et prendre un café...

D'abord, tu ris devant l'absurdité de la situation, parce que tu te trouves sur le trottoir, lieu public. Puis face au sérieux, à la gravité de la gérante, tu as le choix; faire une scène, l'envoyer promener ou entrer prendre un café avec ton ami. Tu fouilles dans tes poches, tu as un dollar, alors tant pis pour la déclaration bête. Tu entres et vas au comptoir et demandes un café. La

caissière t'indique qu'entre 11 h 30 et 13 h 30, il est interdit de ne prendre qu'un café que d'ailleurs les tables sont réservées pour ceux qui prennent nourriture...

Tu crois ne pas bien entendre, tu fais QUOI... et elle te répète la même chose. Tu lui expliques que tu n'as pas faim et que tu ne désires qu'aller parler à ton ami. Mais elle ne veut rien comprendre que c'est la politique du café. Tu as le choix; tout casser, exploser, gueuler, mais tu sors dégoûté de ce café en prenant bien soin de voir le nom de cet établissement; «CAFÉ A.L. VAN HOUTTE». Pour ne plus avoir à y remettre les pieds.

D'accord tu te dis, dans cette société de consommation et de consommés, dite capitaliste ou tu ne sais trop, chacun est en droit dans sa propre boutique de faire et de régir sa politique interne. Mais qu'en cela va contre les droits et libertés de la personne, même si ces droits sont souvent pas évidents et hors de portée, est-il normal, voire humain et tu en appelles à l'humanité toute entière, d'inter-

dire dans un café, un restaurant ou autres, à un pauvre gars l'accès à un ami, sous l'excuse de ne pas consommer les produits de la place, où il se trouve.

Par la suite, tu vas quelques fois au VAN HOUTTE, conscient que c'est l'endroit le mieux situé donc le plus susceptible de voir et même de se faire, des connaissances, du moins l'après-midi. Tu es de ce monde soumis qui garde rancune pour soi-même. Tu te révoltes parfois lorsque tu vois quelqu'un se faire expulser, ce qui arrive quotidiennement et tu méprises encore ce café qui fort de son emplacement au centre-ville écoeure la population.

Et aujourd'hui, tu es un habitué du A.L. VAN HOUTTE, même si les prix sont bien trop exorbitant pour la quantité de nourriture, tu y bouffes pareil quand tu as un peu d'argent, tu t'y attardes même. Même si quelques fois encore il t'arrive au hasard d'y voir un ami, et que pas d'argent ou pas faim, l'on te refuse la possibilité de lui parler. PAUVRE CON...

LUC de SAC

Suite de la page 1 :

tenues, en particulier pour les repas chauds. En cas de pluie, le local est trop petit pour vingt personnes. Un gardien a dit aux gars que les journalistes reviendraient voir comment nous tenions l'annexe sale, mais on a rien pour faire le ménage, à part un porte-pousière et un balai.

Quelques gains

À la suite de ces remarques, une lettre de la ligue des droits est envoyée le 26 juillet. Les toilettes sont désinfectées et nous avons

maintenant le privilège d'avoir de vrais cendriers. Nous n'avons toujours pas de repas chauds, M. Corbeil a dit à la LDL que dans tous les centres de détention où il y a des détenus intermittents ces derniers mangent des sandwiches, ce fait est à vérifier.

Tout ce que les détenus revendiquent ce n'est que leur droit. Nous voulons être traités en tant qu'êtres humains. Nous ne nous battons pas que pour nous, mais aussi pour les générations qui vont suivre.

Il est à noter que les détenus de fin de semaine ne sont pas des personnes dangereuses, c'est du monde ordinaire qui ont fait des bêtises légères, la plupart travaille et n'a jamais connu la prison.

Tous les détenus remercient la LDL pour leur aide bien voulu les pousser à gagner. Nous n'avons peut-être pas gagné, notre cause à 100% mais nous sommes près de la victoire.

Patrick Nicol

ENTRÉE LIBRE

Collaborateurs/Collaboratrices:

Anne-Marie Aduriz
Carmen Aduriz
Glenn Allard
Sylvie Charbonneau
René Charest
France Denis
Carole Denis
Liane Flibotte
Normand Gilbert
René Goyette

Guy Larochelle
Benoît Martin
Guy Morin
Christian Nicol
Patrick Nicol
Gérard Pollender
Michel Roby
Luc de Sac
François Wera

A M E C Q

Association des médias écrits communautaires du Québec

Éditeur: La Voie Ferrée

Impression: Communication des Cantons inc.

Photocomposition: Typographie Professionnelle

Distribution: Permis 2^e classe, n° 7082

Distribution D.I.

Entrée Libre est un bimensuel paraissant six fois l'an. Le territoire couvert par sa distribution gratuite est délimité par les rues Queen et St-Joseph à l'ouest, Le Phare au sud et la rivière St-François à l'est. Entrée Libre desservira prioritairement les intérêts des gens moins favorisés économiquement, socialement, culturellement, politiquement et qui ne possèdent peu ou pas de pouvoir réel dans leur milieu de vie. Le journal se veut une alternative aux journaux existants. Il favorisera la circulation du point de vue des organisations luttant pour l'amélioration de nos conditions de vie et de travail en général. Entrée Libre privilégiera l'expression des gens ayant peu ou pas accès aux médias traditionnels. Les bureaux du journal sont situés au 187 de la rue Laurier, local 317, au 3^e étage, Sherbrooke, J1H 4Z4 - Tél.: 821-2270. Tous les projets d'article présentés seront étudiés. Entrée Libre est membre de l'Association des médias écrits communautaires du Québec (A.M.E.C.Q.).

REJOINDRE LES JEUNES... DANS LA RUE!

Salles de billard, parcs, plages, arcades, bars, discos, brasseries ou tout simplement la rue elle-même sont les lieux où se rassemblent les jeunes. À Sherbrooke, comme ailleurs, les jeunes y vivent leurs joies et leurs peines, en groupe ou solitaires. Mais lorsqu'un pépin survient, elles ou ils ne savent pas souvent à qui se référer, ont peur des services gouvernementaux, officiels et froids. Si bien qu'elles et ils subissent seul-le-s, sans soutien, leur désarroi suite à une peine d'amour, un conflit familial, un problème d'argent, de drogue, d'alcool ou autre.

Bien sûr, la société met des services à la disposition des citoyennes et citoyens qui vivent des problèmes, mais ces institutions sont bien loin de l'univers des jeunes. Elles et ils entretiennent des préjugés tenaces envers les CLSC, CSS, ressources qu'elles ou ils connaissent mal ou pas du tout. Mais la jeunesse du Québec est en crise, les statistiques de suicide et de drop out en sont la preuve. Pourtant, les jeunes expriment des besoins urgents d'aide et de soutien.

Pour contourner ces difficultés, une nouvelle approche a

été tentée. Au cours de l'année 1987, à l'aide d'une subvention du Syndicat des Enseignants de l'Estrie, la maison de jeunes le SPOT Jeunesse a engagé un travailleur de rue dont le travail consistait à intégrer les milieux où se trouvent les jeunes pour intervenir directement auprès de celles-ci et ceux-ci. Son travail a eu un impact fort intéressant mettant en lumière des aspects peu connus du vécu des jeunes. Pour donner suite à cette expérience, des organismes

para-gouvernementaux et communautaires se sont unis en une coalition qui prendrait la relève du SPOT Jeunesse: La Coalition sherbrookoise du travail de rue.

Le travail de rue n'est pas une innovation sherbrookoise, à Montréal et à Québec, ce mode d'intervention existe depuis près de 15 ans. Mais l'implication d'organismes pour soutenir ce travail est une première qui offre plusieurs avantages. La travailleuse ou le travailleur de rue est une personne qui intervient

sur le terrain avec les jeunes, elle est donc à même d'informer les jeunes sur les ressources disponibles et de leur donner un soutien si nécessaire; mais elle peut, d'autre part, informer les organismes intervenant dans le milieu des besoins des jeunes et des lacunes à combler. La Coalition met donc en relation ces organismes avec la travailleuse ou le travailleur, lui assurant leur soutien tout en étant à l'écoute des besoins qu'elle ou il décèle chez les jeunes.

La Coalition sert aussi à décharger les intervenantes et intervenants des problèmes de financement. La Coalition se finance par les fonds recueillis à l'intérieur des organismes, des institutions, lesquels participent aussi à la coordination de la Coalition. Le projet est ambitieux, car au lieu de se tourner vers les lieux «communs» de financement, notamment les gouvernements, on tente de recueillir auprès des intervenants du milieu l'ensemble du financement du projet.

Pour le moment, il est surtout question de consolider le travail entrepris, à la fois au niveau du financement que du travail de rue en tant que tel. Il faut donner une chance aux travailleuses et travailleurs de rue de prendre leur place, de se faire connaître et reconnaître par le milieu et les intervenants.

La personne à aider, c'est la ou le jeune, il faut donc respecter ses motivations profondes si l'on veut favoriser l'accès aux outils. Le travail de rue n'est pas une solution miracle aux problèmes que vivent les jeunes, c'est un travail à long terme en vue d'améliorer les conditions de vie des jeunes en intervenant directement auprès d'elle ou de lui dans son milieu propre.

Guy La Rochelle

Contre la Loi 37



Le vendredi 12 août dernier, à Magog, Scrap-Paradis (solidaires contre la réforme de Pierre Paradis) s'est rendu manifester devant le caucus des députés et ministres libéraux-ales qui préparaient leur rentrée politique. Scrap-Paradis prépare actuellement une série de moyens de pressions afin de forcer le Ministre André Bourbeau (remplaçant Pierre Paradis) à abandonner la nouvelle réforme de l'aide sociale. On doit s'attendre à un automne chaud.

Votre dossier médical:

Un secret bien gardé?

Il y a un mois, Nicole Chayer (nom fictif) se rend à l'hôpital passer une série de tests, sur recommandation de son médecin d'un CLSC de l'Estrie. Les semaines passent, sans que Nicole reçoive de nouvelles de ces tests. Elle tente donc de rejoindre son médecin à ce sujet; plusieurs tentatives s'avèrent sans succès. Désirant quand même obtenir les résultats de ses tests médicaux, elle se rend à son CLSC et demande à consulter son dossier médical, pensant bien y trouver là les informations qu'elle attend. Sur les lieux, la préposée aux archives refuse de donner suite à sa demande de consultation, invoquant le fait que son dossier peut contenir des informations susceptibles de porter atteinte à sa santé mentale ou physique, si elle en prenait connaissance de cette façon. Insatisfaite de cette réponse, Nicole contacte alors la Ligue des droits et libertés de l'Estrie, afin de savoir quels sont ses droits dans une telle situation.

Il semble que bien peu de gens aient déjà glissé un œil dans leur dossier médical. Historiquement, ces dossiers étaient considérés par le monde médical comme des documents qu'on ne devait pas laisser voir aux patient-e-s.

Mais depuis 1984, l'entrée en vigueur de la loi 65, ou la loi sur l'accès à l'information a quelque peu changé les règles du jeu. Encore faut-il connaître ses droits.

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

La Loi 65 permet à toute personne de consulter un document détenu par un organisme public, ceci incluant les établissements du réseau des affaires sociales, tels les hôpitaux, les centres d'accueil, les CLSC, les CSS, les CRSSS, etc. Elle vous donne donc la possibilité de consulter votre propre dossier médical.

La loi protège également les renseignements personnels con-

tenus dans les documents des organismes publics. Ainsi, seule la personne concernée par ces renseignements peut les consulter et les faire corriger au besoin. Aucune autre personne ne peut donc avoir accès à votre dossier médical; dans la même logique, vous ne pouvez non plus feuilleter le dossier de quelqu'un d'autre.

Dans le cas de refus

Il existe peu de motifs pour qu'on vous refuse la consultation de votre dossier médical. De façon générale, un établissement de santé ne peut émettre qu'un refus momentané, lorsque le médecin traitant juge que les informations contenues dans votre dossier pourraient causer un préjudice grave à votre santé. Ce dernier doit déterminer le moment où ces renseignements pourront vous être communiqués et vous en aviser.

Si votre établissement de santé vous fait part d'un refus de con-

sultation, celui-ci doit être justifié par un article de la Loi 65. De même, le défaut de répondre à votre demande équivaut à un refus. Vous pouvez alors, dans les deux cas, avoir recours à la Commission d'accès à l'information pour faire réviser cette décision.

À la suite des informations qui lui furent transmises par la Ligue des droits et libertés concernant cette affaire, Nicole Chayer renouvelle sa demande pour pouvoir consulter son dossier médical à son CLSC. Connaissant maintenant ses droits en vertu de la Loi 65, elle fut plus insistante et la préposée

aux archives dut respecter le processus d'accès à l'information prévu par la loi. Nicole Chayer a pu cette fois prendre connaissance de son dossier médical sans problème.

Il est possible que, considérant la faible demande de la part de la population, le processus d'accès à l'information de certains établissements de santé ne soit pas encore tout à fait au point. Cette situation devrait être corrigée, afin de permettre à tous les citoyens-ennes d'exercer pleinement leur droit à l'accès à l'information.

Considérant qu'un droit n'a de valeur que pour celui ou celle

qui le connaît, il serait pertinent que les établissements de santé informent clairement leurs usagers-ères de la possibilité de consulter leurs dossiers médicaux et des mécanismes existants pour ce faire.

Vous pouvez rejoindre la Commission d'accès à l'information à Montréal en téléphonant au (514) 873-7622. La Commission accepte les appels à frais virés relatifs à des demandes d'information.

Sylvie Charbonneau
pour la Ligue des droits
et libertés, section Estrie

6 août 1945... Hiroshima

Pour commémorer le 43^{ème} anniversaire de la première bombe atomique tombée sur Hiroshima, une quarantaine de personnes sont restées étendues pendant trente minutes devant le Palais de justice, pour symboliser les ombres laissées après l'explosion comme seule trace des disparu-e-s. Cette action a remplacé celle prévue qui était de peindre les ombres par terre. Le conseil municipal avait interdit ce procédé, le considérant morbide et salissant.



On teste ou pas?

Devant la propagation du SIDA et surtout devant l'alarmisme répandu par les médias, beaucoup de gens se questionnent, à savoir s'ils en sont porteurs. Cette question se pose de façon particulièrement aiguë chez les personnes dites «à risque», c'est-à-dire les homosexuels, les bisexuels et les toxicomanes, bien que ce problème concerne désormais chacun-e d'entre nous.

La seule façon de savoir si on a le SIDA, diront certains-e-s, c'est de passer le test. Ce test n'implique pour le patient qu'une prise de sang, mais pourrait avoir des conséquences énormes sur sa vie privée et professionnelle. Disons d'abord que ce fameux test ne dit pas si vous avez ou non la maladie, mais plutôt si vous avez les anticorps pour le combattre. Si vous portez les anticorps, c'est que vous avez déjà été en contact avec la maladie, mais rien ne prouve que vous en êtes porteur. Jusqu'à maintenant, seulement 35% des personnes chez qui on a détecté des anticorps avaient effectivement la maladie.

Test négatif

Advenant qu'une personne qui se considère comme «à risque» passe le test et que celui-ci s'avère négatif, cette personne pourrait considérer ce résultat comme une bénédiction; en effet, elle pourrait être portée à penser que rien ne justifie qu'elle modifie ses comportements; de là, le risque

qu'elle contracte la maladie ultérieurement. Même si le médecin responsable est conscient de ce fait et met son patient en garde, rien ne garantit un changement d'attitude positif chez celui-ci. Donc, à part calmer certaines craintes à court terme, rien de constructif ne ressort d'un test dont le résultat est négatif.

Test positif

Au contraire, une personne qui reçoit un résultat de test positif risque de souffrir atrocement. Même si cela ne prouve en rien qu'elle soit atteinte de la maladie et donc qu'elle puisse la répandre, elle se trouve confrontée à un drame qui dépasse la simple maladie. D'abord, le SIDA n'ayant aucune cure à ce jour, la personne qui se pense atteinte voit sa mort comme inévitable, et cela avant que les premiers symptômes apparaissent.

D'autres problèmes guettent cette personne, la confidentialité et le respect des droits étant des choses très fragiles quand il s'agit du SIDA. Une fois la chose connue, elle risque de perdre son emploi, surtout si elle travaille avec le public. Même si la transmission de la maladie est impossible par les contacts courants (touchers, baisers...), la peur et l'ignorance des gens peuvent être des sources d'ennuis insoupçonnés. De même, la personne ne pourra plus contracter de prêt ou s'assurer pour la vie; ses parents et amis, par manque d'informations, risquent d'éviter les contacts et peuvent même arrêter de la fréquenter.

Les personnes avec qui elle a eu des rapports sexuels ou d'autres contacts pourraient la traîner en cour; toutes ces choses se sont déjà produites.

Ces difficultés, en plus de la perspective d'une mort lente et atroce peuvent pousser la personne à la dépression, voire au suicide. Tout cela, rappelons-le, avant que les premiers symptômes ne se soient manifestés et que la maladie soit clairement identifiée.

Que faire?

Devant l'incertitude causée par les résultats, beaucoup de médecins déconseillent à leurs patients de passer le test, à cause de l'impact négatif que le résultat risque d'avoir sur lui. Le mieux à faire, et l'attitude la plus efficace, est de développer un comportement sexuel responsable. Le condom et les spermicides (qui, semble-t-il, pourraient tuer les virus en cas de rupture du condom) sont des outils de prévention efficaces. Ne pas partager les aiguilles, qui servent à l'injection de drogue, est une précaution que peuvent prendre les toxicomanes.

L'éducation et la prévention sont les outils de base dans la lutte contre le SIDA. En attendant, chaque adulte est en droit de savoir s'il a ou non la maladie, mais il doit utiliser cette information avec discernement. Le SIDA présente des problèmes émotifs et sociaux qui dépassent souvent la souffrance liée à la maladie.

Patrick Nicol

Chiffres à l'appui

de bonnes affaires

Après le Palais de justice, voici le Palais des congrès! La ville s'est déjà engagée à louer le Centre des congrès pour 6 millions de dollars sur une période de vingt ans. De son côté, le promoteur du Centre s'est engagé à verser 650 000 \$ par année en taxe d'affaires et taxes foncières. Après cette entente de vingt ans, la ville sera propriétaire du Centre, si elle n'en veut pas, le promoteur s'engage à le racheter pour 1,5 million \$, ce qui serait une bonne affaire, surtout dans vingt ans, quand on sait que le Centre vaudra 20 millions \$ dès sa construction!

* * * *

main basse sur la T.V.

Il y a présentement à Sherbrooke trois canaux de diffusion télévisée: CKSH (Radio-Canada), CFKS (Télévision Quatre-Saisons) et CHLT (TVA). Les deux premiers appartiennent au groupe Cogeco, le dernier à Pathonic.

Récemment, Cogeco a fait une offre à Pathonic afin de lui acheter CHLT, ce qui lui assurerait le monopole de la diffusion télévisée sherbrookoise. Mais Télé-Métropole est venue brouiller les cartes en lançant une contre-offre. Heureusement, car qui dit monopole dit contrôle absolu de l'information et donc du message transmis...

* * * *

blanc sur noir

En Afrique du Sud, il y a 5 fois plus de noirs que de blancs. Et pourtant: Les blancs possèdent 87% des terres, 97% des richesses nationales.

Les noirs n'ont pas le droit de vote.

On compte un médecin pour 330 habitants blancs mais seulement un médecin pour 90 000 habitants noirs...

* * * *

PAUVRE PALESTINE

Les jeunes de moins de 20 ans constituent 60% des 1,5 million de Palestiniens et Palestiniennes vivant sous l'occupation.

— 50% des étudiants et étudiants palestinien-ne-s ont été détenu-e-s une fois dans leur vie, plusieurs ont été blessé-e-s, certain-e-s tué-e-s lors de manifestations.

— sur 6 500 finissantes et finissants qui sortent des universités palestiniennes chaque année, seul-e-s 1 500 trouvent un emploi entrant dans leur champ de compétences.

In Solidarité, vol. 10, n° 2, avril 1988 «Palestine, 40 ans d'occupation et de résistance publié par C.I.S.O.»

* * * *

et hétéros réunis ont émis un communiqué de presse dénonçant cette violence. Une porte-parole du groupe «Lesbian Connection» a déclaré: «Nous allons continuer de défendre publiquement nos droits». Une représentante de la librairie Little Sisters a déclaré: «Il n'est pas question de fermer nos portes en raison des bombes et des menaces parce que céder à la violence sanctionnerait le terrorisme anti-gai et lesbienne et encouragerait d'autres attaques

contre notre communauté³. Des centaines de personnes réunies dans plusieurs manifestations publiques ont aussi dénoncé la loi imposant la quarantaine.

Gérard Pollender

1. RITES, mensuel gai, lesbienne, féministe et progressiste, publié à Toronto, février 1988, page 4.
2. RITES, mai 1988, page 9.
3. RITES, février 1988, page 5.

Colombie-Britannique

Le gouvernement légitimise l'homophobie

Le 8 décembre 1987, le gouvernement créditiste de Colombie-Britannique a passé une loi imposant la quarantaine à des personnes ayant le sida et jugées «irresponsables» dans leur comportement sexuel.

Pour la plupart des militants gais, c'est la porte ouverte à la quarantaine totale. «Il faut éduquer les gens et non les incarcérer. Les droits des personnes malades du sida et les droits des séro-positifs doivent être protégés¹. Cette loi est doublement dangereuse, car il n'y a pas de loi qui protège les droits des gais et lesbiennes en Colombie-Britannique. De plus, la censure s'en prend actuellement aux films vidéos pour les hommes gais. «Il est intéressant de se promener et de voir la grande quantité de vidéos où il y a du sexe anal hétérosexuel alors qu'on ne voit plus sa variante homosexuelle. Il y a six mois, une grande variété de vidéos gais érotiques étaient disponibles en C.-B.»².

Le 9 décembre, un jour seulement après le passage de la loi, une bombe a explosé dans les escaliers d'une librairie gaie,



Dessin de Carmen Aduriz

Little Sisters Bookstore. Il aurait pu y avoir des morts. Depuis cette explosion, plusieurs clubs gais ont reçu des menaces à la bombe. Les médias sont devenus hystériques contre les gais et les lesbiennes. Les organisations gaies et lesbienne rapportent un accroissement de la violence contre les membres de leur communauté.

Les modalités d'application de la loi sur la quarantaine ne sont pas définies et sont laissées aux mains du cabinet provincial. Au lieu d'éduquer les gens, les autorités proposent la répression. Ils ne veulent pas payer pour encourager les gens à avoir

du sexe, particulièrement du sexe gai. La quarantaine est une manoeuvre politique pour changer la direction du débat face à la réponse que doit donner la société au sida. Les bombes sont le résultat direct de la quarantaine. Si on accepte que la quarantaine est la réponse sociale qu'il faut donner au sida, les ressources nécessaires pour le sexe sécuritaire, les aiguilles, la recherche, les soins médicaux, ne seront pas accordés. La loi imposant la quarantaine légitimise de fait l'homophobie.

En riposte à cette violence réactionnaire, des groupes gais

Le centre du Centre

Ça fait maintenant près de six ans que le Centre de quartier Centre est situé au pavillon du parc Dufresne. La raison? Évidemment, c'était pour être plus proche des gens puisqu'autrefois leurs bureaux étaient campés dans la partie commerciale qu'est Wellington Nord. Le territoire, évalué à 15,000 personnes, s'étend donc de la rivière St-François jusqu'aux rues Portland et Ontario en passant par Belvédère et par la polyvalente Le Phare.

Pas très rigide ni naturelle cette délimitation, vous l'avez remarqué; c'est pour cela qu'il y a présentement une tentative d'empiéter sur la surface du quartier Nord puisque, de toute façon, celle-ci grossit considérablement en population. Cette démarche amènerait peut-être les gens du Vieux-nord à mieux s'identifier au quartier.

C'est la Ville de Sherbrooke, par le biais des services récréatifs, qui prend en charge les salaires des employés. L'animation de quartier est une fonction qui consiste à être l'intermédiaire entre la ville et les organismes communautaires et récréatifs, le secrétariat et la coordination complète la masse salariale stable. Malgré le fait qu'il soit quasi indispensable, le poste de coordination n'est pas reconnu par l'employeur et n'entraîne aucuns avantages sociaux, la situation est la même pour les moniteurs et monitrices des Rendez-vous Jeunesse sauf que, dans leur cas, la durée du travail est souvent courte.

À propos de ces Rendez-vous, le but est de développer l'autonomie des jeunes face à leurs périodes de loisirs. L'aspect éducatif est touché à l'intérieur même des activités ludiques. Si le nombre d'inscriptions demeure stable années après années, c'est au niveau de la quantité de jeunes dans les différents groupes d'âge qu'on retrouve la plus grande variation. En plus de se servir d'un certain budget mis à leur disposition, le financement des activités spéciales (camping, randonnée en vélo, canot-camping, journée à La Ronde ou à Bromont, etc.) est comblé par des lave-autos, nage-o-thon, etc.

D'autre part, bien qu'assez autonomes, des organismes comme LE FOYER DE CULTURE POPULAIRE, qui offre la

possibilité de participer à des ateliers créatifs et pratiques moyennant un coût minime, le SPOT-JEUNESSE (maison de jeunes), l'ACCENTS (action communautaire du centre-sud de Sherbrooke) et le centre de plein-air LE SOULIER VERT, qui accueille des familles à faibles revenus, peuvent recevoir de l'aide en services de secrétariat, prêts de matériel et aide en comptabilité. La première démarche d'un groupe ou d'un organisme qui aimerait

s'établir ou mieux s'implanter dans le secteur, c'est au centre de quartier qu'il doit faire part des éléments de sa requête.

Maintenant décentralisés et gérés par chaque quartier, les ateliers socio-culturels initient les gens aux techniques de base, aux matériaux, à l'outillage et au langage de l'activité. L'assistance financière pour la réalisation d'un atelier peut aller jusqu'à 300 dollars. Cependant, les ateliers doivent être différents de ceux qu'offre le

Foyer de culture populaire. D'autres programmes d'aide financière sont à la disposition des gens. UN P'TIT COUP D'POUCE a pour mandat d'améliorer la qualité de vie dans le quartier. Mille dollars sont disponibles si des jeunes de 12 à 25 ans présentent un projet récréatif et communautaire. Quant à INITIATION PLEIN-AIR, il vise surtout à sensibiliser un groupe à un environnement où la nature est privilégiée. De plus, des projets spéciaux peu-

vent être subventionnés.

Bien d'autres groupes et associations ont, à différents niveaux, des rapports avec le Centre de Quartier. Beaucoup d'autres peuvent s'y rajouter puisque le nombre d'organismes semble diminuer. Est-ce que cela est dû à un manque d'intérêt des gens ou à un manque de stimulation et d'aide provenant des personnes ressources du centre de quartier?

Benoît Martin

la Mort aux Jeux

Je m'en vais vous parler de loisirs, passe-temps ou autres problèmes de l'existence. Mais de pas n'importe quel loisir banal, des loisirs ou plutôt jeux de compétitions, soit deux en particulier: le billard et le soccer sur table.

Mon approche va être plus axée du côté de la préparation, du combat, de la mise à mort et de la survie des compétiteurs, des ennemis... Et, pour en finir, du respect de la victime envers son bourreau, ce respect qui souvent a de vastes perspectives, allant de la chaude poignée de main au froid et sec coup de poing sur la gueule...

Le billard ou pool, premièrement il faut être relaxe, pas de stress, parce que le pool se joue souvent dans des endroits où l'alcool va de soi. D'accord, il y a les salles de billard, où le combat reste à peu près le même, mais où la préparation et le respect envers l'opposant est totalement différent. OK, t'es dans un bar, tu t'approches de la table, et t'insères ton argent; il te faut prendre bien soin d'observer l'adversaire. Normalement, il chancelle un peu, il est saoul, ton rictus garde-le pour toi, car tu pourrais avoir des surprises. Bon maintenant il casse, détends-toi, prend une gorgée et attaque. Tu manques des coups faciles, il en réussit des dures, ne casse pas ta baguette sur le bord de la table, bois. Ça y est, tu rentres toutes tes boules dans leurs trous. Il y a deux boules sur la table, une blanche et une noire, fatale. Et c'est à toi que revient le coup de grâce, mais tu t'énerves, tu rentres la mauvaise, tu t'empoches... tu deviens rouge et mauve et lui, l'autre, rigole.

Tu essaies de croiser son regard, mais ses yeux sont posés ailleurs. Tu fais un pas vers lui prêt à tout; par chance, un bon copain t'arrête et détourne ton advection en te payant une autre bière et en te disant «vaut mieux être vaincu que cocu».

Et le pool reste un loisir des plus populaires et des plus palpitants, et même souvent, il permet d'en savoir plus sur une personne.

Passons maintenant au soccer sur table. Comme le pool, il peut se jouer un contre un, ou deux contre deux (même si j'ai omis de le mentionner plus tôt) et aussi comme le pool, il se retrouve souvent dans des lieux où l'alcool va de soi, quoique aussi populaire dans les arcades. C'est un sport, disons-le, de réflexes, donc de rapidité, mais aussi de trucs, de passe-passes. Et qui permet à ta frustration de se laisser aller par le défolement. Ton ou tes adversaires sont les gagnants; c'est pour cela que lorsque tu arrives, (admettons avec un ami) face à eux, il te faut payer la confrontation. Tu disposes de deux poignées, soit celles de derrière ou celles



photo de François Wera

de devant. Bon la mise au jeu est presque faite, il t'est préférable d'être concentré et en même temps nerveux, parce qu'il te faut jouer vite, à moins que tu désires endormir l'ennemi. Tu te dis dans le feu de l'action, vous ne m'aurez pas mes espèces, tu sers les dents, tout ton énergie dans tes bras. Tu aimes les sons que la boule fait lorsqu'elle frappe les parois, et vlan, vlang, but et encore. Tu jubiles, tu en baves presque, encore un but, tu te sens aborder la gloire, tu es heureux. Tu regardes au hasard les yeux désespérés de tes victimes, tu sublimes, tu es roi, le maître. Le combat est fini depuis longtemps que tu trembles en-

core en vrai gladiateur. Et tu veux encore et encore des victimes, des proies, du monde à abattre... Mais ton partenaire te ramène à la réalité et tu souris timidement lorsque tu te rends compte que la partie n'est pas encore commencée.

Ces deux jeux ou sports, faut-il le souligner, sont accessibles à la majorité de la population, allant de la pré-maternelle au porte-bretelle... Mais, une mise en garde est à considérer lorsqu'il vous arrive de mourir! ne vous en faites pas, d'un coup de trente sous et vous revoilà bien vivant. Et au suivant...

LUC de SAC

Centre récréatif et communautaire Au coin des loisirs

Connaissez-vous le Centre Récréatif et Communautaire du quartier centre? Situé au coin des rues Galt et St-Louis, il existe depuis deux ans environ. Des bénévoles ont travaillé près de dix ans avant de recevoir l'aide de la ville et de posséder leur local. Posséder... non, plutôt occuper puisque le centre est locataire pour une période de cinq ans.

Cette entente avec la ville permet de couvrir 80% des coûts d'opération. On tente de combler les autres dépenses avec les locations de salles et de locaux ainsi que par le biais d'activités de financement qui, au lieu d'être concentrées, reviendront régulièrement pour permettre un meilleur succès et une meilleure stabilité. Par exemple, une fête de quartier (épluchette de blé d'Inde) qui aura lieu au début de septembre.

Les principales missions que se donnent le centre, c'est de

regrouper sous un même toit la plupart des organismes communautaires à caractère ludique et de s'auto-suffire financièrement d'ici trois ans.

Le principal locataire, le Foyer de culture populaire a été un important partenaire quant à l'implantation du centre et l'organisme est représenté sur l'instance décisionnelle qu'est le comité exécutif et qui voit à l'orientation du centre. L'ACCENTS (action communautaire du centre-sud) y figure aussi, de même que LES COEURS JOYEUX (troisième âge), une présidente, un secrétaire ainsi que deux conseillers municipaux.

D'autres groupes fréquentent régulièrement l'établissement, parmi ceux-ci le CLUB LA BONNE ENTENTE (troisième âge) s'y réunit trois après-midis et un soir par semaine, FAMILLE + (plus) qui est un regroupement de familles, organise des activités ludiques,

de formation ou d'information. L'éventail de groupes est large puisque VOITURES ANCIENNES DE L'ESTRIE et un groupe de jeunes pratiquant de la musique se côtoient.

Pour voir au bon fonctionnement du centre, un poste de gérance a été créé. Le volet administratif comprend la comptabilité, la gestion du personnel (maintenance, projets Défis, contrat d'assurance et de réparation) ainsi que les réservations de locaux, la promotion et la publicité des activités présentées. Quant au volet programmation, il vise à planifier, à organiser et à réaliser d'autres activités. De l'action communautaire et de l'animation y sont inévitablement effectuées.

N'hésitez surtout pas à vous servir du centre (564-7485) si vous en avez le goût et si le besoin s'en fait sentir.

Benoît Martin



Le Centre récréatif: des groupes en action

Un lien de parenté

Mais que viennent faire les syndicats dans un dossier sur le loisir. De quoi se mêlent-ils encore eux-mêmes?

C'est vrai qu'à première vue les syndicats semblent bien loin de la question du loisir. Et pourtant...

Temps de travail Temps de loisir

Le temps disponible pour le loisir est généralement déterminé par le temps autre que les heures consacrées au travail rémunéré, au sommeil et aux tâches «domestiques». Donc, une personne travaillant 35 heures par semaine possède plus d'heures disponibles pour ses loisirs qu'une autre en travaillant 40 heures et plus. Mentionnons qu'encore en 1983, 51% des personnes rémunérées travaillaient 40 heures et plus par semaine et environ 11% en travaillaient cinquante heures et plus! (Statistique Canada)

On comprend mieux pourquoi la revendication des syndicats à l'abaissement des heures «normales» (légal) de travail de 44 à 35 heures vient influencer le temps de loisir. Si la majorité des salarié-e-s travaillaient cinq, six ou dix heures de moins par semaine, ce temps deviendrait disponible, en autre chose, pour le loisir.

De plus, l'ajout de jours de congé ou de semaines de vacance augmente le temps disponible pour les loisirs. Enfin, l'amélioration des conditions de travail en général, découlant souvent des luttes syndicales, rend les gens mieux disposés au temps de loisir. Nous n'avons qu'à penser à la meilleure salubrité des lieux de travail ou aux efforts physiques réduits, etc.

Revenu et loisir

Un autre aspect important relié de très près à la question du loisir concerne le revenu. Évidemment, plus les revenus d'une personne ou d'une famille sera élevé, plus celle-ci aura le choix de ses loisirs et la fréquence à laquelle ils se feront. Les personnes et familles ayant des revenus plus modestes ou carrément en dessous du seuil de pauvreté

(14,9% de la population en 1986) n'ont pas un choix aussi grand de loisirs ou du moins ne peuvent les exercer de façon aussi fréquente. Nous n'avons qu'à faire référence au ski alpin, au conditionnement physique, à la photographie, au cinéma ou à la lecture.

En ce sens, les augmentations salariales gagnées par les syndicats et les pressions qu'ils exercent pour obtenir l'augmentation du salaire minimum, viennent encore une fois influencer nos loisirs. De meilleurs revenus augmentent le choix de loisirs disponibles et la fréquence à laquelle on veut l'exercer.

De plus, les personnes ayant des revenus plus faibles comptent souvent sur le réseau familial ou sur leur cercle d'amis

e-s pour pouvoir «profiter» de loisirs. Nous n'avons qu'à penser au gardiennage ou aux déplacements. Aussi, on retrouve dans cette catégorie de la population des loisirs dits «familiaux» et ce, davantage par nécessité économique que par choix véritable. Les familles ayant des plus hauts revenus peuvent se permettre une plus grande indépendance, si elles le désirent, par rapport au réseau familial ou amical, car elles peuvent assumer économiquement l'ensemble des coûts découlant de leurs loisirs. Soulignons aussi que les femmes vivent davantage cette situation, car elles ont généralement des revenus inférieurs aux hommes.

Encore ici, les luttes syndicales pour améliorer les salaires des travailleurs et des

travailleuses ont un impact important sur les loisirs des gens.

En marge du travail

L'amélioration des conditions de travail en général, due en partie au rôle des syndicats, a certainement contribué à augmenter les possibilités d'exercer des loisirs pour l'ensemble de la population. Cependant, les syndicats devraient jouer un rôle plus important dans certains dossiers rattachés moins directement aux lieux de travail comme les camps familiaux, le sport amateur, etc. Leur poids social devrait servir à appuyer certains groupes communautaires qui travaillent dans le domaine du loisir et ayant comme objectif un plus grand accès aux loisirs pour toute la population. Dans les

années '60 et '70, les syndicats se préoccupaient davantage de ces questions. Il est vrai qu'à cette époque, il y avait davantage place dans leur discours pour un projet de société globale, y compris les loisirs.

Les syndicats pourraient aussi, par l'intermédiaire de la négociation des contrats de travail, négocier des «congrés-santé» (temps libéré pour faire du sport ou du conditionnement physique), l'installation d'emplacements «sportifs ou récréatifs» sur les lieux de travail, etc... Bref, syndicats et imagination au service de meilleures conditions de loisirs pour l'ensemble de la population.

Normand Gilbert

Parc aux mètres

La Ville de Sherbrooke, c'est bien connu, compte un réseau d'espaces verts. Ce réseau est constitué de quatre sortes de parcs: les îlots de verdure, les parcs de voisinage, les parcs de quartier et les parcs urbains. Chaque quartier possède une panoplie de ces parcs qui se chiffrent à environ 43 au total. Mais, derrière le décompte officiel de ces espaces, quelques faits méritent notre attention.

Les îlots de verdure comptent pour plus du quart des espaces verts sherbrookoïses. Ce sont des petits espaces décoratifs ou destinés au repos et à la détente. Ce qui frappe l'attention, c'est à quel point une quantité de parcelles de terrain inutilisables s'est fait baptiser îlots de verdure. Un exemple? Connaissez-vous le carré Strathcona? L'endroit est mieux connu sous le nom «terrasse de l'ancien Palais de justice». En effet, ce bout de gazon avec arrangements floraux fait partie du réseau des espaces verts.

Même chose pour la place Mgr Letendre, un mince triangle de verdure au coin des rues Marquette et Cathédrale, où il serait dangereux de jouer et où la circulation empêcherait toute forme de repos.

Le quartier Centre

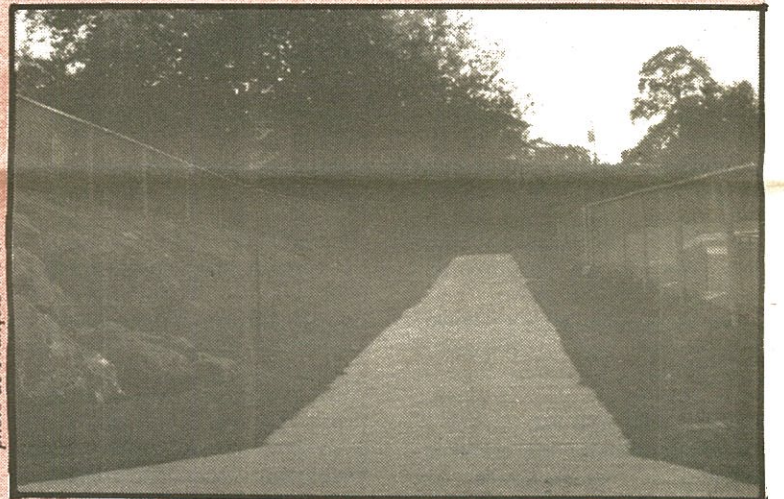
Si le quartier Centre est particulièrement riche en îlots de verdure, il est pauvre pour ce qui est des parcs plus importants. Les parcs Dufresne et Camirand n'offrent aucun espace pour les jeux d'équipe comme le soccer ou le touch-football, et seulement 2 courts de tennis pour tout le quartier. En comparaison, le quartier Nord compte 12 courts de tennis et trois terrains de soccer. Depuis la disparition du bois Nicol, il n'y a plus d'îlot de verdure dans le Nord.

On peut noter également la disparition des installations au parc Bussière (terrain de tennis et jeux) qui appauvrit encore le voisinage. L'Est, de son côté, a perdu les installations du parc Saint-François, grugé par l'élargissement du boulevard. Il est loin le temps où la plupart

des parcs avaient leur barbotteuse et où, dans chaque quartier, un petit bois ignoré des promoteurs faisait la joie des enfants. En terminant, une ques-

tion, y a-t-il un petit peu de verdure prévu dans le développement du plateau Marquette?

Patrick Nicol



Le parc Brooks, vu ici de la rue Laurier, est un autre de nos merveilleux îlots de verdure.

Loisir: facilité ou utilité?

Quoi de plus «reposant», après une longue journée de travail, que de s'écraser confortablement devant une émission de télévision qui ne fait pas appel à notre intelligence et qui ne demande même pas qu'on la regarde avec attention pour la comprendre... Ceci est effectivement la solution la plus facile, mais est-ce vraiment la plus utile?

Nous allons dire que nos journées sont exigeantes et que nous méritons bien le soir venu de ne plus avoir à penser. NE PLUS PENSER, est-ce là le rôle que devraient jouer nos temps de loisir? On devrait peut-être se demander si le loisir qui sert souvent à nous abrutir, comme on le connaît aujourd'hui, ne devrait pas être remplacé par une gestion de

notre temps qui vise davantage notre détente mais aussi, et surtout, notre développement.

Si nous voulons participer activement à la vie qui nous entoure et en améliorer la qualité, nous nous devons d'avoir une culture générale nous permettant de la comprendre et des outils nous permettant d'en faire une critique.

Le loisir détente et développement n'est plus fourni par notre culture mass-médiatique. La culture mass-médiatique, c'est savoir qu'il y a un conflit entre l'Iran et l'Irak sans savoir quelle en est la cause et sans savoir où se trouve ces pays. La culture mass-médiatique, c'est la consommation, une vie durant, de l'instantané, du prêt-à-manger et prêt-à-oublier. Cette consommation entraîne la perte de certains savoirs et de certains savoir-

faire qui sont essentiels si nous voulons agir sur la qualité de nos conditions de vie et de travail.

Il ne faut pas comprendre de ce qui précède, qu'une activité de loisir-consommation est à éviter à tout prix. En effet, un petit jeu vidéo ou petit film d'horreur n'ont jamais fait de mal à personne, mais on ne doit pas considérer qu'une activité qui demande une certaine réflexion devient par le fait même trop exigeante pour être intéressante et enrichissante.

Prenons ici cinq minutes pour se demander si nous ne devrions pas intégrer l'habitude de nous développer au lieu de nous occuper et de créer au lieu de consommer...

Liane Flibotte

LA TABLE RONDE DES
OVEP
DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314,
Sherbrooke, Qué., J1H 4Z4

tél: (819) 566-2727

- Un lieu d'échange et une occasion de se solidariser.
- Une ressource au service des groupes populaires.

Nouveau lieu, nouveau défi

DOSSIER



Le Musée des Beaux Arts est maintenant situé au 174, rue du Palais, tout juste à côté de l'ancien palais de justice.

Le musée des beaux-arts de Sherbrooke vient de franchir une étape importante de son développement. Situé depuis 1983 dans un petit local de la rue Wellington, le musée s'est installé, en juin dernier, dans l'édifice du 174, rue du Palais, tout juste à côté de l'ancien palais de justice.

« Ces nouveaux locaux nous permettent une meilleure visibilité et une meilleure accessibilité », nous confie le directeur-conservateur du musée, M. Michel Forest. « En fait d'espace, nous n'avons plus rien à envier aux autres musées du Québec. Notre objectif à court terme est d'améliorer les services offerts à la population. Et notre objectif à moyen terme est d'améliorer les conditions physiques du musée, en matière de conservation et d'aménagement. » Présentement, les coordonnateurs du musée préparent un programme d'activités échelonné sur une période de cinq ans, et on espère devenir un intervenant culturel important à Sherbrooke et en Estrie.

On se souviendra que l'an dernier, une pétition avait circulé à Sherbrooke afin que le Musée s'installe dans l'ancien Palais de Justice. Plus de 18 000 personnes avaient signé cette pétition. Cependant, les locaux offerts ont été jugés inadéquats par les responsables du Musée. On s'est donc tourné vers l'ancienne faculté de droit de l'université de Sherbrooke. Un bail de vingt-cinq ans à un dollar par année était signé par la Fondation du Musée des Beaux-arts avec l'Université de Sherbrooke. Déjà, deux étages sur les quatre sont aménagés: le rez-de-chaussée avec les bureaux et le centre de documentation (accessible à toutes et à tous), ainsi que le premier étage dans lequel on retrouve trois salles d'expositions, dont une qui est consacrée à l'art des Cantons de l'Est, les autres salles contiennent des toiles d'art naïf et d'art canadien et québécois.

Historique

En 1982, le Musée des beaux-arts de Sherbrooke est fondé par

des amateurs d'art dans le but de protéger et de garder les productions et les collections régionales à Sherbrooke. Ces productions étaient souvent vendues à des collectionneurs et à des musées québécois et canadiens. De plus, il n'existait pas d'espace et d'organisme pouvant aider à regrouper les productions qui demeuraient ici. La fondation d'un musée s'imposait fortement. La même année, une exposition de toiles d'art régional était présentée dans les vitrines des magasins de la rue Wellington. En 1983, le musée s'installe dans un local au 86 Wellington. Des programmes gouvernementaux permettent l'embauche d'employé(es) qualifié(s). Plusieurs activités éducatives sont planifiées; en plus des expositions, on organise des conférences et des voyages culturels. En six ans, le musée a amassé plus de 500 oeuvres d'artistes régionaux et de l'ensemble du Québec par le biais de dons d'artistes et de collectionneurs.

En 1987, le Musée des beaux-arts reçoit une accréditation temporaire du ministère des affaires culturelles pour une période de deux ans. Cette accréditation est accompagnée d'une subvention de 100 000 \$ pour ces deux années. La ville de Sherbrooke octroie, de son côté, une subvention de 30 000 \$ cette année. Côté financier, il existe aussi la fondation Sherbrooke pour les beaux-arts et le patrimoine qui est le partenaire économique du musée. Cette année, la fondation a organisé un bal qui lui a permis d'amasser la somme de 30 000 \$.

Objectifs

En améliorant son espace et sa visibilité, le musée des beaux-arts est dans une meilleure position pour poursuivre son objectif général: « La promotion des beaux-arts en général et sur l'art des Cantons de l'Est en particulier. » Mais pour attirer des visiteuses et des visiteurs au Musée, il faut souvent en sortir. Un travail d'animation s'est effectué cet été, en collaboration à différents événements

populaires en Estrie. Un kiosque était installé au festival du Lac des Nations. Une exposition d'art régional était présentée au Village culturel de l'Estrie, qui avait lieu cette année au Lac Drolet.

« Les gens, en général, sont de grands consommateurs d'images avec la télévision et le cinéma », nous dit Michel Forest, « par contre, on se bute souvent à l'esprit élitiste et intellectuel attribué aux beaux-arts. » Le Musée tente d'abolir cette con-

trainte. Il faut donc un travail intensif d'animation et d'éducation. « Le musée des beaux-arts veut développer le talent du visiteur. On s'imagine qu'il faut une formation en histoire de l'art pour apprécier une peinture ou une sculpture. C'est faux. C'est comme en cuisine. Il n'est pas nécessaire de connaître la recette pour apprécier un bon plat. »

Cette année, des expositions temporaires et permanentes seront présentées. On organisera aussi des activités guidées sur les

techniques et les couleurs en peinture. De plus, le Musée collaborera avec les commissions scolaires de la région dans la poursuite de son objectif d'éducation et d'animation. Des diaporamas seront présentés aux jeunes étudiantes et étudiants. Car un travail d'éducation doit s'envisager à long terme.

René Charest

Chronique bête basse et méchante

Corps à corps sportif

Toujours à la fine pointe de la technologie, du bon goût ou si vous voulez du ridicule, la compagnie épas-sport vous propose l'audace et l'innovation. Fini l'époque lointaine où vous vous habilliez pour pouvoir suiez à votre aise, maintenant, habillez-vous pour faire suer les autres!

Essayez nos cuissards, ces fantastiques culottes courtes trop serrées avec le coussin amortisseur. En effet, nous vous offrons le nouveau concept cuissard quatre saisons pour bicyclette sur place intérieure. Avec cette nouvelle acquisition, nous vous suggérons de placer votre bicyclette devant la fenêtre de façon à faire rougir de jalousie vos voisins attardés.

Ou encore, notre nouvelle ceinture pour le « body building »! Regardez votre « body » devenir un « building » quand vous mettez cette pièce en teflon trempé. Après quelques mois d'utilisation et un entraînement irréflecté et sur-protéiné, soyez assuré que vous ne prendrez plus la peine de sortir votre « crank » lors d'une crevaillon.

Pendant que l'HOMME travaille les muscles de son insignifiance, MADAME peut batifoler fémininement au son de la danse des canards qui met en forme: L'aérobique.

Vous préférez le grand air de la rue Galt? Quiconque ne possède pas une paire ou plus de nos célèbres espadrilles informatisées court à sa perte. En effet, sans elles, comment savoir si vous êtes rendus à la brasserie des sportifs?

Pour les sportifs qui préfèrent l'eau, penser peut s'avérer une activité houleuse, heureusement, notre nouvelle planche à voile turbo vous évite ces petits tracés! Si vous ne faites pas de planche à voile, sachez qu'en posséder une vous donne une auréole sur la plage et est un bon moyen de commencer une conversation d'une profondeur maritime, surtout si une voiture se trouve sous la planche. En effet, aucun homme ne se respectant ne monterait dans une

voiture moins sport que lui-même.

Si l'insignifiance sur la plage ne répond plus à vos aspirations, nous lui avons découvert un nouveau lieu. Placez-la sous nos nouveaux bandeaux en super ratine très épaisse qui augmente faussement les proportions de votre tête. Toutes n'y verront que du feu! Assurez-vous d'avoir également les poignets assortis. Le tennis est un

« racket » à prendre au sérieux et qui vous rendra service.

Encore en laboratoire mais attendus sous peu, nos souliers super concentration pour les échecs de même que nos condoms deux vitesses brevetés pour le sport le plus populaire au monde.

Liane Flibotte
Patrick Nicol



S'ABONNER C'EST...
SE DONNER LES MOYENS
DE MIEUX S'INFORMER

ABONNEMENT RÉGULIER ... 12,00 \$
ABONNEMENT DE SOUTIEN ... 15,00 \$
INSTITUTION ... 20,00 \$
DON ... \$

Ci-joint un chèque ou mandat poste au montant de _____ pour _____
abonnement(s), adressé à Entrée Libre 187 Laurier, local 310, Sherbrooke,
Québec, J1H 4Z4

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Code postal _____
Tél: _____

les loisirs
et les vacances

c'est pas du luxe!

CONSEIL CENTRAL
DES SYNDICATS
CSN NATIONAL
DE SHERBROOKE

563-6515

L'accessibilité aux loisirs-vacances pour tous et pour toutes
Le contrôle des couches populaires sur leurs loisirs-vacances

Valeurs et loisirs

Selon un document de travail réalisé par M. Gilles Pronovost pour le compte du Service de l'analyse et de la recherche socio-économique, la société moderne amènera de nouvelles valeurs, si ce n'est pas déjà fait. Ces valeurs entraîneront, certes, une incidence dans le mode de vie, le travail, la famille et l'éducation.

D'après cette étude, la société occidentale est en pleine période de restructuration profonde du poids démographique des divers groupes d'âges. Prenons donc le temps d'analyser chaque groupe d'âges à tour de rôle. Chez les jeunes de 15 à 30 ans, les valeurs traditionnelles sont favorisées. En fait, ils veulent être plus autonomes et choisir une vie plutôt familiale. Ils adopteront des emplois à temps partiel afin de se préoccuper un peu plus de leurs loisirs, tels que le sport, les activités culturelles et socio-culturelles.

Pour ce qui concerne les gens entre 35 et 50 ans, les horaires de travail sont plus souples. Par la même occasion, ces gens peuvent obtenir des vacances prolongées. Quant aux personnes âgées, elles essayeront d'occuper leur temps par des

activités leur permettant aussi la réalisation de soi.

Selon M. Pronovost, les loisirs peuvent aider à rapprocher les membres d'une ou de plusieurs familles. En tout cas, les activités culturelles, sportives, éducatives et récréatives favorisent, selon toujours ces propos, l'intégration ou la désintégration à la famille.

À travers ces groupes d'âges, il semble que l'artisanat, les arts plastiques, la danse et les loisirs scientifiques sont les loisirs les plus populaires. D'après une recherche en marketing chez Bell Canada, tenue en 1987, la population québécoise préfère la pratique des sports, malgré la recrudescence importante aux yeux des gens des activités

sociales. Toujours selon cette étude, les individus âgés entre 15 et 40 ans, célibataires et gagnant des salaires plus élevés que 30 000 \$ par année, peuvent se permettre beaucoup plus de loisirs. Et cela s'amplifie s'ils ont fréquenté l'université (voir le tableau 1).

Pour terminer, nous devrions consacrer quotidiennement 6 h

21 min de notre temps pour nos loisirs (voir le tableau II). Nous pouvons en effet occuper notre temps comme nous le désirons à condition de pouvoir atteindre notre but, à savoir une meilleure condition de vie, une meilleure réalisation de soi.

Michel Roby

TABLEAU I
Le taux de répartition des individus ayant participé à une activité de loisirs en 1987

GROUPE D'ÂGES	Actif (%)	Moyenne-ment actifs (%)	Sédentaire (%)
15-19 ans	71	26	3
20-39 ans	49	44	7
40-59 ans	43	47	11
60 ans et plus	37	42	21
REVENUS			
Moins de 20 000 \$	42	45	13
20 000 \$ à 29 999 \$	41	49	9
30 000 \$ à 39 000 \$	61	33	6
40 000 \$ à 49 999 \$	45	44	11
50 000 \$ et plus	61	33	6
ÉTUDES			
Primaires	30	46	25
Secondaires à temps partiel	47	46	7
Secondaires complétées	50	40	10
Post-secondaires à temps partiel	43	49	8
Diplôme d'études collégiales	54	41	5
Université	64	32	4

Sources: Recherche en marketing par Bell Canada en 1987.

TABLEAU II
Temps accordé pour les loisirs quotidiennement

Travailleurs à temps partiel	4 h 18 min
Travailleurs à plein temps	4 h 23 min
Étudiants	5 h 46 min
Ménagères	6 h 23 min
Sans emploi	7 h 37 min
Retraités	8 h 50 min
Moyenne totale	6 h 21 min

Source: Document d'étude réalisé pour le compte du Service de l'analyse et de la recherche socio-économique.

Pour rejoindre les gens du quartier :

La publicité informative

d' **ENTRÉE LIBRE**

187 rue Laurier, local 310
Sherbrooke J1H 4Z4
821-2270

VOUS PENSEZ FORMATION?
PENSEZ CFP

COURS AUX ADULTES À TEMPS PLEIN 1988-89

Francophone Formation générale Niveau secondaire

Titre du cours	Endroit	Début	Durée (hrs)
Acquisition du D.E.S.(II)	Sherbrooke	1988-09-19	199
Secondaire III-IV-V (Bloc I)	Magog	1988-08-29	85
Secondaire I à V (Bloc I et II)(2)	Sherbrooke		230

Francophone Préparation immédiate au marché du travail

Titre du cours	Endroit	Début	Durée (hrs)
Formation préparatoire à l'emploi (FPE)	Sherbrooke	1988-10-17	199
Formation préparatoire à l'emploi (FPE)	Sherbrooke	1988-10-24	199
Transition travail	Sherbrooke	1988-09-06	25
Transition travail	Magog	1988-10-17	30
Transition travail	Lac-Mégantic	1988-10-17	25
Transition travail	Sherbrooke	1989-01-09	25
Transition travail	Richmond	1989-02-20	25
Transition travail	Windsor	1989-04-03	25
Transition travail	East Angus	1989-04-03	25
Transition travail	Sherbrooke	1989-05-15	25

Francophone Formation professionnelle Niveau secondaire

Titre du cours	Type	Endroit	Début	Durée (hrs)
Application d'opérations bureautiques	B	Sherbrooke	1988-09-12	100
Briquetage-maçonnerie	à déterminer			
Charpenterie-menuiserie	à déterminer			
Conduite de machines à coudre industrielles, régulières et spéciales	A	Lac-Mégantic	1988-11-14	80
Conduite de machines à coudre industrielles, régulières et spéciales	A	Asbestos	1988-11-21	80
Cuisine d'établissement	A	Magog	1988-10-17	200
Cuisine d'établissement	A	Sherbrooke	1988-09-12	200
Electricité de construction et d'entretien	à déterminer			
Service de la restauration (les)	A	Magog	1988-11-28	125
Service de la restauration (les)	A	Sherbrooke	1988-10-24	125
Tuyautage: plomberie	à déterminer			

Francophone Formation professionnelle Niveau collégial

Titre du cours	Type	Endroit	Début	Durée (hrs)
Électrotechnique générale	A	Sherbrooke	1989-01-16	300
Électrotechnique générale	A	Sherbrooke	1989-01-16	300
Équipements bio-médicaux	B	Sherbrooke	1988-09-19	155
Technique administrative: gestion industrielle	A	Sherbrooke	1988-11-14	260
Technique de gestion financière informatisée	A	Sherbrooke	1988-09-06	259
Techniques d'éducation en service de garde	B	Sherbrooke	1988-09-06	154

Anglophone Formation générale Niveau secondaire

Titre du cours	Endroit	Début	Durée (hrs)
Secondaire III-IV-V (Bloc I)	Sherbrooke	1988-08-29	85

Anglophone Formation professionnelle Niveau secondaire

Titre du cours	Type	Endroit	Début	Durée (hrs)
Secrétariat bilingue	A	Magog	1988-10-03	250

Points de service

- Formation générale
- Formation professionnelle

La Commission de formation professionnelle de la main-d'œuvre de la région d'Estrie
ou
Le Centre d'emploi du Canada de votre localité
ou
Le Service régional d'accueil et de référence (SRAR)

Formation professionnelle dans les métiers de la construction

La Commission de formation professionnelle de la main-d'œuvre de la région d'Estrie
ou
Le service régional d'accueil et de référence (SRAR)

Pour information ou rendez-vous avec une personne-ressource de la Commission de formation professionnelle, téléphonez à: 819-569-9761 (interurbains acceptés)

Services disponibles

- Information scolaire et professionnelle
- Orientation
- Évaluation d'acquis scolaires et extrascolaires
- Assistance à l'élaboration d'un projet de formation

Prenez un rendez-vous avec un conseiller en téléphonant au service régional d'accueil et de référence à: 819-822-5606

CFP Commission de formation professionnelle de la main-d'œuvre Région d'Estrie

645, Vingt-quatre juin Sherbrooke (Québec) J1E 1H1

Vision mondiale

Le marché de la pauvreté

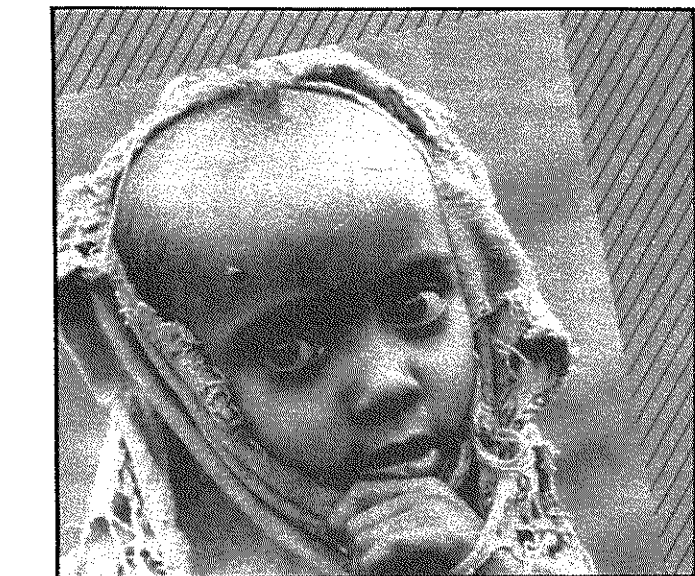
L'autre jour, ma copine, qui sait que je m'intéresse au développement international, m'arrive toute souriante pour m'annoncer qu'elle était tombée par hasard sur une émission de Vision Mondiale à la télé et qu'après l'avoir écoutée, elle avait décidé de parrainer un enfant pour faire, elle aussi, sa part. Moi, j'ai fait la grimace et je l'ai invitée à prendre un café...

Parce que Vision Mondiale, c'est une multinationale de la charité. Et comme bien des multinationales, la portée réelle de ses actions va beaucoup plus loin que ce que l'on en voit. Présentée dans plus de 70 pays, Vision Mondiale administre au-delà de 4200 projets grâce aux dons de milliers de personnes. Au Canada seulement, cet organisme a déclaré, en 1987, des revenus supérieurs à 36 millions de dollars. Cela représente 5 millions de plus que ce que le gouvernement canadien a accordé à l'ensemble des organismes de coopération internationale pour la même période!

Le succès de l'entreprise est dû à l'utilisation d'une recette éprouvée: émouvoir les gens à l'aide d'images désolantes (vous savez, des gros ventres et des mouches) pour leur faire sortir leurs billets verts. À ce titre, les reportages de Vision Mondiale n'ont rien à envier aux meilleures campagnes publicitaires: gros budgets, témoignages, animateurs-vedettes, etc.

Ça, c'est la pointe de l'iceberg. Mais déjà, on peut se rendre compte que les émissions de Vision Mondiale passent sous silence les causes qui provoquent tant de pauvreté dans les pays en voie de développement. On ne fait que nous transmettre en vrac des images de miséreux qui renforcent les préjugés à l'égard des peuples du sud en nous les présentant comme des victimes passives et impuissantes d'événements du hasard. Par exemple, Vision Mondiale compte parmi ses collaborateurs l'Afrique du Sud et finance en même temps un projet destiné à venir en aide à «cinq millions de Mozambicains, aux prises avec la famine causée par la guerre et la sécheresse»¹. Or, c'est bien l'Afrique du Sud qui fait la guerre au Mozambique...

Et il y a plus. En 1981, des milliers de paysans équatoriens ont demandé l'expulsion de Vision Mondiale du pays, l'accusant de semer la division et la discorde au sein de leurs communautés. Car, bien que Vision Mondiale se qualifie «d'agence humanitaire chrétienne non-confessionnelle», il s'agit en fait d'une organisation évangéliste fondamentaliste (protestants conservateurs) qui cherche à étendre son influence et son idéologie dans des communautés traditionnellement catholiques, en y déversant force d'argent.



C'est avec des photos comme celle-ci que Vision Mondiale déclenche les remords et les rentrées d'argent.

Ainsi, les promoteurs d'un projet incitent des communautés entières à abandonner leurs traditions ancestrales comme la «minga» (coutume de travail collectif) et leur interdisent de par-

ticiper aux fêtes religieuses de leur village, pour les remplacer par celles, plus civilisées, des États-Unis. Imaginez le «Thanksgiving Day» dans les Andes! Ce faisant, Vision Mondiale divise peu à peu une communauté traditionnellement unie en deux camps: ceux qui, convertis au protestantisme, profitent de l'aide accordée, et ceux, qui ayant choisi de demeurer catholiques, sont du même coup restés démunis. De plus, en nommant comme administrateur des fonds un dirigeant local converti, Vision Mondiale réussit à créer encore plus de méfiance, jalousies et conflits là où elle va. Laissé seul avec des sommes importantes d'argent, ce nouvel «administrador» sans expérience provoque souvent l'échec du projet.

Se défendant de faire de la politique, Vision Mondiale n'en fait pas moins, mais de façon détournée. En vidant de ses luttes et de ses revendications les communautés concernées, en exacerbant les tensions et en

créant chez les communautés rejointes une mentalité de mendiants (puisqu'il suffit d'étaler sa misère pour que l'argent des «gringos» afflue rapidement), Vision Mondiale contribue à stabiliser et renforcer l'exploitation des pauvres par ceux qui dirigent. Sous un couvert de respectabilité et de charité chrétienne, cet organisme cherche bien plus à assurer la stabilité politique (américaine) d'une région que d'aider les peuples opprimés à briser leurs chaînes. Ce qu'a déjà déclaré à la télévision un représentant de Vision Mondiale le prouve bien: «Dans un court délai, au moins dans quelques pays d'Amérique latine, les évangélistes seront une majorité et, par conséquent, il est nécessaire aussi de prévoir quelle sorte de politique devrait s'installer.»²

Anne-Marie Aduriz

1. «Mon superflu pour ton nécessaire», Vision Mondiale.
2. Le Monde diplomatique, 12 juin 1985.

France

Le Pen: MESSIE ou PERTURBATEUR?

Né à l'extrême-droite de l'échiquier politique français, le Front National est fondé en 1972. Son leader, Jean-Marie Le Pen, obtint son premier mandat en 1956.

Qui est Jean-Marie Le Pen? C'est le grand perturbateur de la politique française. Son message est simple: laisser la France aux Français. Xénophobe (hostile aux étrangers), le patron du FN fait de l'immigration son cheval de bataille.

L'électorat lepéniste

Le Pen connaît son électorat. Or, cet électorat refuse le changement. On y retrouve ceux qui supportent mal la proximité de l'immigration, ceux qui veulent la messe en latin (partisans de Mgr Lefebvre) et les pieds-noirs (Français d'Algérie). Beaucoup de nostalgiques d'un ordre moral perdu. Celui où l'on louait une trinité: le travail, la famille et la patrie.

Un sondage effectué en 1987 révèle la composition de ses partisans, dont 37% sont des ouvriers. Le plus étonnant dans le vote des ouvriers français est qu'ils sont d'origine étrangère, c'est-à-dire dont les grands-parents avaient immigré durant l'entre-deux guerres. La stratégie Le Pen repose sur une connaissance précise des malheurs qui accablent certaines régions.

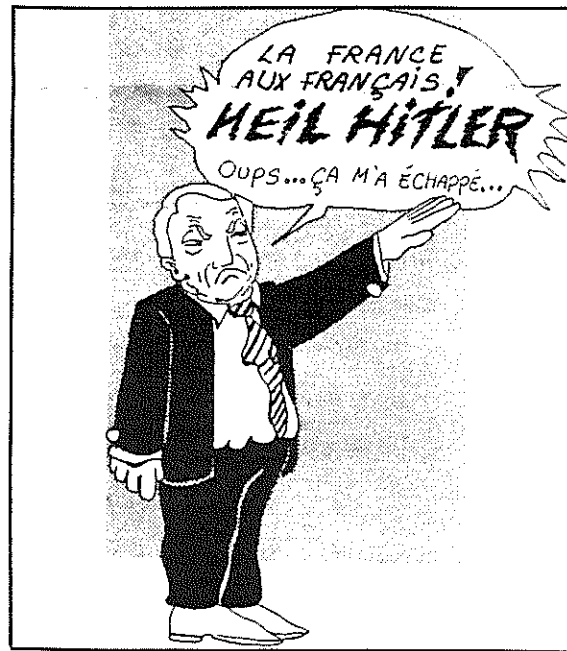
Carte électorale

La carte électorale de Le Pen se dessine comme suit: le Nord-

Pas-de-Calais, l'Alsace, département de la Manche et la façade méditerranéenne. Le FN se révèle incapable de présenter des candidats dans toutes les circonscriptions. Le Front National, devenu le quatrième parti de France derrière le Parti Socialiste du président Mitterrand, le Rassemblement pour la République (RPR) de Jacques Chirac et l'UDF, est très loin devant le parti communiste français.

Sujets tabous

Le Pen a su convaincre ses partisans qu'il était le seul leader politique à aborder les «sujets tabous» et à soulever les vraies questions. Les problèmes de la société française sont un réservoir où il puise constamment. Le chef du FN n'hésite pas à parler de l'immigration, de l'insécurité face à l'intégration complète au marché commun en 1992, de la réforme fiscale et de la nationalité, ceci sans complexe. Les réponses apportées par Le Pen sont au moins discutables, souvent insupportables, elles lui ont quand même valu 14,4% des votes aux dernières élections présidentielles.



Financement

On a parlé du soutien financier de la secte religieuse Mooniste, dont le représentant en France, Pierre Ceyrac, est l'un des députés du FN. On murmure aussi que des pays étrangers, dont l'Afrique du Sud et une frange du patronnat américain, supporteraient secrètement le

FN.

Sa position de leader, il la doit en grande partie à ses dons d'orateur et aux thèmes qu'il aborde. Par son discours et son style, Le Pen se veut «l'outsider» (celui qui ne figure pas parmi les favoris) de la vie politique française.

Christian Nicol



Un centre régional de ressources multiples au service du Tiers-Monde

Carrefour de Solidarité Internationale

555, rue Short
Sherbrooke (Québec)
J1H 2E6 - Tél.: 566-8595

EN REMONTANT LE COURANT

Plateau Parc

Déjà 103 ans

Cette année, le plateau Parc a accueilli, pour une cent troisième fois, l'Exposition agricole de Sherbrooke. Il faut remonter en 1885 pour assister au balbutiement de cette exposition.

Avant de lancer cette exposition agricole, des agriculteurs estriens se réunissent, en 1884, pour se donner une association qui encouragerait une agriculture de qualité pour la région. Cette association porte le nom de «Eastern Townships Agricultural Association», à savoir l'E.T.A.A., une compagnie à stock d'actionnaires.

ces édifices doivent être entretenus et même rénovés pour les garder solides et propres lors d'exposition d'animaux et de produits agricoles.

Exposition prestigieuse

Pour rendre final les dispositions d'ouverture de la première exposition agricole, l'E.T.A.A. fixe le prix d'entrée à 25¢, même si des journées gratuites seront destinées aux enfants et aux personnes âgées. Après la fixation du prix d'entrée, l'association décide que l'événement se déroulera dès la première semaine de septembre 1885.

posants. Ses visiteurs viendront de tous les coins des Cantons de l'Est et de la Nouvelle-Angleterre (entre autres de Boston et du Maine) ainsi que du Centre du Québec. Par la même occasion, l'Exposition agricole de Sherbrooke devient la seconde exposition en importance du Canada après Toronto, d'où le nom de la Grande exposition de l'Est du Canada.

Au cours des 102 années qui suivront cette première exposition, se succéderont des incendies, des démolitions, des rénovations et, pendant les deux guerres mondiales, l'armée occupera le terrain.

La ville s'en mêle

N'étant plus capable d'entretenir et de réparer les édifices en place, l'E.T.A.A. demande à la Ville de Sherbrooke de s'occuper de l'entretien des édifices du terrain afin de les conserver. Le pouvoir municipal s'empresse non seulement d'accepter, mais aussi de démolir certains édifices qui auront fait la gloire de l'exposition et ce, sans la permission de l'association.

Toutefois, la grande estrade de l'hippodrome aura été l'endroit le plus fréquenté par les amateurs de courses de chevaux. En effet, depuis 1885 se tenait régulièrement des courses de chevaux. Des records y seront établis et les propriétaires de ces écuries auront pu s'enorgueillir à chaque début d'été en préparant leurs chevaux à la course. En 1974, le rideau tombera sur ce type de course, et même, sur la crosse, un sport pratiqué à l'intérieur de la piste.

Aujourd'hui, le Palais de l'industrie, deux grandes sises le long de la rue Terrill, les anciennes écuries qui bordaient la piste de course, une salle de réception, deux restaurants la bâtisse de floriculture, la bâtisse de l'artisanat une estrade à musique et des toilettes ne figurent plus sur le terrain. Les remplacent le Palais des Sports, un grand sta-

tionnement, un terrain de soccer servant aussi de stationnement lors des expositions agricoles. Cependant, la Ville de Sherbrooke se demande quoi faire avec la grande estrade du Plateau Parc.

Michel Roby

Sources: Guide historique du vieux Sherbrooke, par Jean-Pierre Kesterman — Les programmes des expositions agricoles de Sherbrooke — Jugement de la Cour supérieure du 2 juillet 1980 — The Progressive Capital of the Eastern Townships Illustrated, par Jas. R. Woodward — Daily Record — La Tribune — Le programme-souvenir de 1985 — La correspondance de Pierre Boily.

VOUS ET VOS DROITS

Dans cette chronique, les gens de l'Aide juridique vous proposent d'être juge. Devant les faits exposés, essayez de deviner la décision du juge. Les causes qui vous sont présentées ont déjà été plaidées.

Sport et violence

FAITS:

Les faits soumis au Tribunal sont les suivants:

Lors d'une partie de ballon-balai, un joueur s'est vu infliger des blessures sérieuses le rendant quadraplégique.

Le joueur se trouvait face à la bande, dans un coin de la patinoire et, sournoisement, un adversaire s'est approché de lui et est venu le frapper dans le dos avec son bâton, commettant ainsi un double échec. Le joueur fut précipité tête première sur la bande.

Une action en dommages-intérêts au montant de 500 000.00 \$ est prise contre le joueur qui a frappé. Ce dernier nie sa responsabilité prétendant qu'il s'agit d'un accident dans l'exercice d'un sport.

QUESTION:

Pensez-vous le joueur responsable de cet incident?

DÉCISION:

L'action fut accueillie et le joueur condamné à payer 500 000.00 \$.

MOTIFS:

Le double échec donné par le joueur était excessif et abusif et commis avec une dureté et une agressivité telle qu'il enfreint les règlements du jeu, et en ce faisant, a gravement blessé le jeune homme.

Ce n'est pas parce qu'un joueur a été blessé que la responsabilité civile doit être retenue, mais bien parce qu'il s'est livré à une charge excessive, inacceptable et violente, excédant les normes permises dans l'exercice de ce sport en particulier.

Il est reconnu que tous les sports comportent certains risques inhérents. Cependant, pour que cette théorie puisse s'appliquer, il faut que les dommages surviennent en l'absence d'une faute commise par l'auteur du dommage dans l'exercice des activités sportives en question. Ici, le joueur est responsable de sa faute.

Me Guy Morin,
Avocat de l'Aide Juridique.

AIDE JURIDIQUE

— SECTION DROIT CIVIL, DROIT MATRIMONIAL, DROIT DE LA JEUNESSE ET DROIT SOCIAL

563-6122

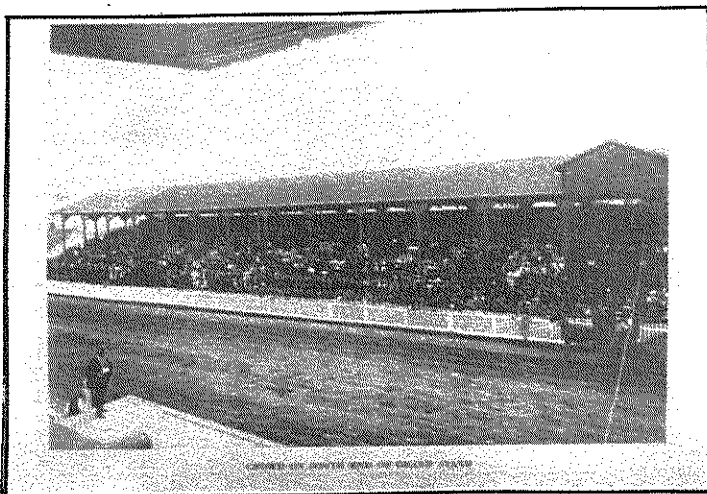
(aide sociale, chômage, accident d'auto et de travail)

563-4721

— SECTION DROIT CRIMINEL

SERVICE 24 HEURES

La Société d'histoire des Cantons de l'Est



La Grande Estrade, endroit où se déroulaient les courses hippiques, de 1885 à 1974.

En 1885, cette association s'empresse d'acheter les 80 acres de terre de la ferme Terrill. Le site est merveilleux. Il offre un belvédère sur la ville de Sherbrooke, sur la vallée du Saint-François et sur les montagnes, notamment le Mont Orford, le Mont Owl's Head et les grandes montagnes du Vermont.

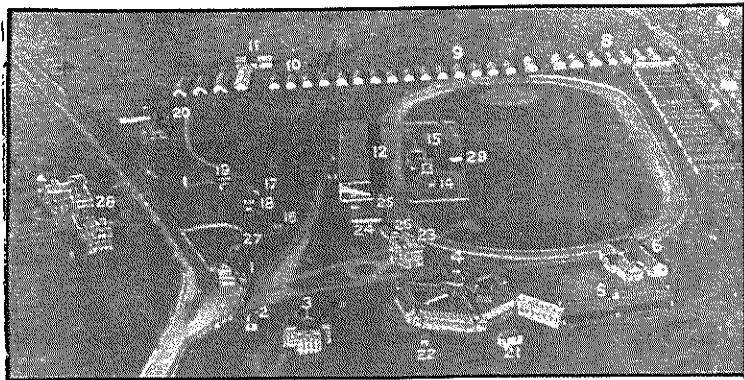
À la suite de l'achat, les actionnaires de l'E.T.A.A. en profitent pour bâtir les premiers bâtiments. Le premier édifice, à savoir le Palais des industries, abrite la machinerie agricole, les manufactures et les industries. Construite de forme hexagonale, la bâtisse occupait 40 000 pieds de plancher au rez-de-chaussée sur une possibilité de 500 000 pieds prévue pour l'ensemble des édifices. Le palais coûta aux actionnaires 4248 \$. Une piste de course et une grande estrade de bois de 100 pieds de long ont été érigées sur le versant est de ladite piste et à l'opposé de l'estrade actuelle. Le coût ne s'éleva qu'à 850 \$. Outre ces édifices, l'association fait bâtir une salle à manger et des étables ainsi que des écuries pour le bétail et les chevaux.

Il semble clair dans la tête des actionnaires de l'E.T.A.A. que

Pour cet événement, l'E.T.A.A. invite le lieutenant-gouverneur de l'époque, soit Monsieur Masson, pour l'inauguration de la première exposition. Ce sera le début d'une longue tradition d'invités d'honneur. Comme grande attraction, le terrain sera éclairé à l'électricité de 7 heures à 22 heures.

Maintenant, le terrain peut accueillir non seulement sa première exposition, mais aussi ses premiers visiteurs. L'E.T.A.A. n'attend que 5000 personnes; 15 000 fouleront le plateau Parc cette semaine-là pour rencontrer les 350 ex-

La Société d'histoire des Cantons de l'Est



Vue aérienne du terrain de l'exposition de 1927.

Des gens
en mouvement

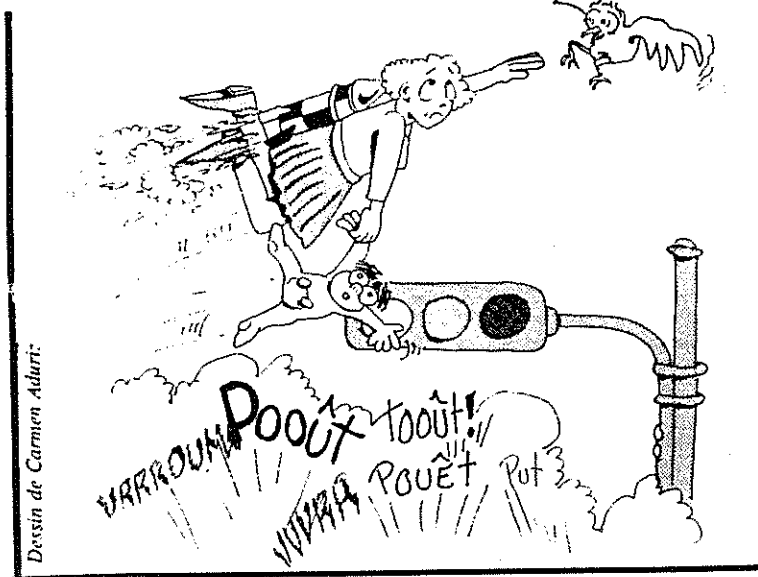


Desjardins

Le défi King-Belvédère

L'intersection «King-Belvédère» n'ayant aucune signalisation permettant aux piétons de traverser, j'attendais, tous les sens en alertes, l'opportunité de franchir le flot continu de véhicules, lorsque je vis une dame qui semblait déconcertée. Elle tenait par la main un enfant qui ne devait pas marcher depuis longtemps. Tout à coup, elle se décida; tirant l'enfant par le bras, elle tenta de traverser. Étant donné le fait qu'il n'y a jamais de moment où la circulation est totalement arrêtée, elle prit panique et se mit à courir. Le petit ne pouvant suivre, elle dut le traîner, lui infligeant de nombreuses éraflures qui se mirent à saigner. Et, comble de l'histoire, un automobiliste lui cria: «Pouvez-vous attendre le signal?».

Quel signal? Comment se fait-il que personne ne semble avoir remarqué cette situation inacceptable? Le coin «King-Belvédère» est une intersection maîtresse à Sherbrooke. De plus, des centaines de piétons se doivent obligatoirement d'y traverser.



Pensons juste aux locataires (dont beaucoup de personnes âgées) qui habitent les anciennes usines du coin nord-ouest, ainsi que tous les usagers des transports en commun qui, à ce coin, risquent leur vie pour respecter leur correspondance. Faudra-t-il, comme ce fut le cas au coin Ball et Gillespie, qu'il y ait des blessés-ées graves pour

qu'on daigne considérer cette situation alarmante?

Pour terminer, je trouve révoltant d'avoir à réveiller les responsables d'une aberration pareille. Maintenant que c'est fait, il s'agira d'un scandale si la situation demeure inchangée.

René Goyette,
piéton et cycliste survivant.

QUESTION DE LOISIRS ET DE COMMUNICATIONS



— Mon homme, tu vas à la guerre ce matin?
— Non, je crois que je vais aller à la guerre.
— Ah! Je croyais que tu allais à la guerre.

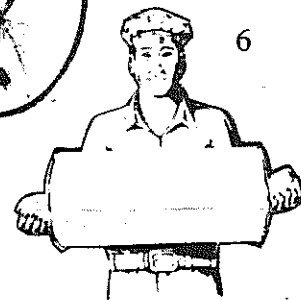


— Belle dame, vous venez faire l'amour avec moi?
— Non, j'aimerais faire l'amour avec toi.
— Ah! Je pensais que c'était avec moi que vous vouliez faire l'amour.



PERSONNAGES DE MARQUE

Les personnages présentés plus bas vous sont sans doute familiers puisqu'ils figurent sur les emballages de divers produits d'utilisation courante. Certains de ces obscurs héros du quotidien possèdent un nom en propre, d'autres pas. Pourriez-vous nommer ces personnages ou, à tout le moins, le produit auquel chacun est associé?



SOLUTIONS

- 1 - Quaker (céréales)
- 2 - La Parisienne (eau de javel)
- 3 - Géant vert (légumes en conserve)
- 4 - Laura Secord (confiserie)
- 5 - Mama Bravo (produits alimentaires)
- 6 - Mr. Muffler (silencieux)

Source:
La magie des jeux, n° 9

Oups! Un oubli...

Dans le dernier numéro d'Entrée Libre, nous avons reproduit un questionnaire préparé par le Service de Pastorale Sociale, traitant de l'état de la situation économique des Estriens et Estriennes. Nous avons cependant omis d'en indiquer la source. Nous nous en excusons auprès de tous et toutes et en profitons pour vous rappeler que le Service de Pastorale Sociale est situé au 78 de la rue Académie, à Sherbrooke.

Studio de graphisme Dyane Gagnon



Équipements de bureau
QWERT Inc.

985, Galt ouest, Sherbrooke
562-5079

Nous vous rappelons que nous réparons
louons et vendons des machines à écrire
calculatrices et des horloges de temps
Permaster, Smith Corona
et Lathem

DISTRIBUTIONS D.L. Enr.

Denis Lafond, prop.



CIRCULAIRES • CATALOGUES
JOURNAUX • ÉCHANTILLONS

(819) 567-1660

399, chemin Cochrane, Compton (Québec) J0B 1L0
Entrepôt: 1525, rue Dunant, Sherbrooke (Québec) J1H 5N6

La bande dessinée

D'Estrie en Équateur

La Bande dessinée est souvent perçue comme un objet de divertissement. En Amérique du Nord, nous sommes de gros consommateurs de ce médium. Les jeunes et les moins jeunes lisent la bande dessinée pour suffire à leurs besoins de loisirs et de connaissances générales. Dans d'autres domaines, la bande dessinée peut aussi servir d'instrument de conscientisation socio-politique. Daniel St-Onge, sherbrookois d'adoption, a été créateur d'une bande dessinée de ce type en Équateur, il y a deux ans environ.

Cette production visait à sensibiliser les indiennes et les indiens de l'Amazonie équatorienne à la menace de colonisation qui planait sur eux. Des compagnies internationales avaient acheté des terres dans cette région, par l'entremise de compagnies locales, pour y faire la culture de la palme africaine, une plante qui peut servir à différents usages. Ces plantations auraient nécessité des défrichements importants, les conséquences auraient été des plus graves: déséquilibre de l'éco-système déjà fragile, perte d'espaces importants utilisés pour la chasse et la pêche, qui représentent les seules ressources vitales pour les gens de la région.

Daniel St-Onge est graphiste de formation. Dans les années 70, il s'engage dans le mouvement étudiant, travaille dans les journaux étudiants en qualité de graphiste et de caricaturiste. En tant que militant, il s'intéresse à un grand nombre de problèmes socio-politiques, notamment à celui de l'Amérique latine. Déjà dans les années 70, il existe plusieurs groupes de militantes et de militants qui visent à conscientiser la population québécoise sur les dictatures militaires de l'Amérique Latine et sur les interventions impérialistes américaines. Daniel est en contact avec ces groupes et il aimerait bien un jour ou l'autre se rendre en Amérique Latine pour y travailler.

Il lui a fallu attendre plusieurs années avant qu'il puisse décrocher un contrat de coopérant dans le domaine du graphisme. Généralement, la coopération avec l'Amérique Latine s'effectue dans le domaine agricole et médical. L'organisme *Jeunesse Canada Monde* met sur pied un programme de coopération avec le Costa-Rica, le Honduras et l'Équateur. Daniel se rend en Équateur pour travailler au CEDEP (Centre d'éducation populaire), un organisme autonome de conscientisation sociale pour les indiens, les paysans pauvres et la classe ouvrière. Il y travaille comme

graphiste et doit aussi former un graphiste équatorien. Le Cedep diffuse un hebdomadaire très coté dans l'ensemble de l'éducation populaire en Équateur. L'organisme participe aussi à des émissions de radios communautaires, ainsi qu'à la production de vidéos éducatifs.

En 1986, un an après son arrivée, Daniel St-Onge se voit offrir un contrat de Bande dessinée sur la situation des indiennes et des indiens de l'Amazonie équatorienne. La fédération de

défense des indiens (*le Con-fenaie*) avait demandé au Centre d'éducation populaire de collaborer à la production d'un document pouvant servir à informer les indiennes et les indiens sur la menace de colonisation. La Bande dessinée était perçue comme étant le médium le plus efficace pour parvenir aux meilleurs résultats. On compte dans cette région un très haut taux d'analphabétisme, et de plus, la majorité des indiennes et des indiens ne s'expriment pas en espagnol, communiquant plutôt avec des dialectes. La bande dessinée a été conçue de sorte que les images pouvaient expliquer entièrement le récit. Les textes étaient inscrits seulement en guise d'accompagnement.

Pour connaître en profondeur le peuple d'Amazonie Équatorienne, Daniel a voyagé pendant plusieurs mois, dans cette région en compagnie d'un photographe chilien. On voulait obtenir l'information nécessaire afin de représenter le plus fidèlement la culture et la vie quotidienne amazonienne. Pour ce, il fallait s'intégrer entièrement aux gens de la région. Les indiennes et les indiens étant prévenu(e)s de leur arrivée, l'accueil était des plus chaleureux.

Ensuite, un diaporama a été créé à partir de la Bande dessinée. L'auteur est retourné dans la région pour demander aux gens de personifier en photographies, les actants de la bande dessinée. La diffusion de la bande dessinée chez les prin-

cipaux concernés a entraîné des résultats très positifs. Les gens se sont reconnus et se sont identifiés aux personnages de la bande dessinée. La sensibilisation aux problèmes politiques a aussi été très importante. Sur un plan général, l'impact politique a été percutant. Un livre écrit par un intellectuel équatorien est paru sur la question. Le livre, la bande dessinée, le diaporama et tout le questionnement qui en est suivi a forcé les compagnies internationales et locales à mettre leurs projets de cultures de palme africaine en veilleuse.

René Charest

Félix Leclerc: en rappel

Comme tout le monde le sait maintenant, Félix Leclerc est mort le 8 août dernier. On a dit beaucoup de choses sur sa mort, mais peu de choses en réalité puisqu'on a touché invariablement au symbole messianique et indépendantiste qu'il représentait.

Il est désolant de constater qu'on se serve de cet événement pour donner une prise de position politique et tenter, par le fait même, de relancer spontanément la question de

l'indépendance au Québec. Félix Leclerc était avant tout un poète, un chanteur, un homme de théâtre. Il a été probablement le premier chanteur poétique au Québec. Grand romantique, un tantinet moraliste, il a été le précurseur des chansonniers au Québec. Ancêtre de ce mouvement, il a tout de même continué à chanter, à écrire, voire à se laisser influencer par de plus jeunes comme le groupe Beau Dommage. Son travail sur la langue a ouvert des portes à ses

contemporains et à ses successeurs. Il a été un des premiers à donner une dimension poétique à la langue populaire d'ici. Avec Leclerc, Vigneault et Charlebois, la chanson d'ici avait un trio aussi imposant que celui de Ferré, Brel, Brassens en France. Leclerc, à lui seul, représente une institution dans l'art au Québec, et il semble qu'il va le demeurer longtemps.

René Charest



L'an 1

L'arrivée de l'enfant a été dure pour la mère
Enfin il est là
Bien portant, vigoureux
Déjà il rue et il crie, il veut vivre
Ses yeux sont bleus avec du vert dedans
Et je le vois puissant, calme, raisonnable et surtout poli
Car moi la politesse, surtout dans la chicane
M'a toujours étonné

«Tirez les premiers, messieurs les anglais!»
Non! pas jusque-là!
Mais un peu mousquetaire
Bûcheron et poète
Enfin, le fils est là

Il lui reste à étudier, comparer, discuter les pensées
Dans les livres, les visages, les lunes, les voisins, les jardins
À découvrir le fleuve, les milliers de soupirs
Qui font de la musique dans les marais de nuit
Pour les Bozos fragiles
À chausser des patins, à nager sous les lacs
À filer vers la lune en français, librement

Il lui reste à se pencher sur celui qui demande
Mais à se redresser devant celui qui donne
À ne rien accepter de facile, de gratuit
Jamais oui, jamais non, plus souvent non que oui
Voilà comme je le vois

Étudiant jusqu'au soir de sa vie
Il couvrira ses petits-fils de lainage
De patience et d'humour
Cette arme pour le voyage qui est la plus utile
Il quittera sa maison ouatée de neige
Gagnera ou les champs, ou le bureau, ou l'usine
Exigera juste salaire, la tête haute
Mais ne détruira rien
Vandales et braconniers sont des profanateurs et méritent potence.

Il fera face au loup, dénoncera le fourbe
Trop de temps, trop longtemps, la terre fut aux lâches
Aux oisifs, aux tricheurs
Qu'il la prenne, lui, mon fils
C'est à son tour
Chacun son tour
Elle est belle, elle est là, elle est sienne
Et que la peur de vivre soit rayée à jamais

Tu es chez toi enfin!
Vis, goûte, savoure et chante!
Ne me remercie pas
Que tu vives comble mes jours de joie
Bon voyage à toi et à ta descendance!

RÉFÉRENCE: Félix Leclerc, *Mon fils*, Chants de mon pays, 1981.

À surveiller

Thème du prochain dossier :

AUX NOMS DE DIEU

Si vous êtes intéressé(e) par la rédaction d'articles ou l'achat de publicité, contactez-nous!

821-2270